

# Solidarité Culture Liège

PV réunion du 15 septembre 2020

Réalisé par le CRC (facilitateur de la réunion) et avalisé par le groupe de pilotage de SCL

Envoyé pour validation aux participants le 24/9

Associations présentes et représentées : le Festival de Liège, le collectif Mensuel, la Compagnie des 4 Saisons, le Ventre de la Baleine, le théâtre Proscenium, À la courte échelle, D'une Certaine Gaieté, Voix de Femme, l'An Vert, les Chiroux, le Comptoir des Ressources Créatives, la Casa Nicaragua, le théâtre Le Moderne, le Durbuy Rock Festival, la Guerre des Gaules, la Société libre d'Emulation, le collectif Sauvage Sauvage, le Micro Festival, le KulturA., le Théâtre de Liège, la Setca de Liège, Easy Swing

## Introduction de Pierre Clément

### Remise en contexte

L'Appel à Considération vise à venir en aide aux petites structures ou petits lieux, c'est-à-dire peu ou non subventionnés, et donc fort éprouvés par la crise du Covid. Le mouvement a été lancé pendant le confinement vu l'absence de considération des pouvoirs publics. Il fut rapidement relayé dans la presse, au conseil communal, dans le milieu associatif....

Depuis lors, plusieurs rendez-vous avec des représentants politiques (Jean-Pierre Hupkens pour la Ville de Liège, Luc Gillard pour la Province, Frédéric Daerden...) et des réunions de travail ont eu lieu.

La réunion du 1<sup>er</sup> juillet avec les associations ayant signé l'appel a permis de dégager 3 pistes concrètes de travail qui ont été présentées aux pouvoirs publics et aux différentes structures impliquées.

A ce jour, les représentants politiques n'ont pas apporté de réponse jugée satisfaisante ou suffisamment réaliste à celles-ci, c'est-à-dire :

- **Un fonds d'urgence** : la Ville aurait pris contact avec certains opérateurs culturels pour leur proposer des solutions, mais les sommes avancées actuellement semblent dérisoires
- **Un guichet d'info** : la Ville a posé la question au Centre culturel de Chênée qui a suggéré que la Coopération Culturelle Régionale prenne ça en charge. Au niveau de la Province, ils sont plutôt en faveur de la mise en œuvre d'un guichet comme celui du Clap (Bureau d'accueil cinéma).
- **Une réelle politique culturelle concertée avec les acteurs de terrain** : proposition de J.-P. Hupkens d'organiser des « ateliers de la culture » au printemps 2021 (sur base de ce qui a existé en 2011). Les discussions avancent avec Luc Gillard et le responsable du département Culture de la Province.

Actuellement, le groupe porteur (qui prépare et organise les réunions et la communication de Solidarité Culture Liège) s'élargit un peu avec le soutien de Julie Hanique, Sarah Rondao Pestana, Pierre Clément, Julien Legros, Jean-François Jaspers et Gérard Fourré. Il reste ouvert à d'autres énergies.

Les porte-paroles sont Pierre Clément, Sarah Rondao Pestana et Julie Hanique.

## Présentation des objectifs de la réunion par Julie Hanique du CRC

Le constat est que les demandes qui semblaient claires à la base n'ont pas été entendues par les pouvoirs publics. L'objectif est de travailler en groupes sur des propositions plus concrètes sur les thèmes fonds d'urgence, guichet d'info et politique culturelle concertée.

Nourries collectivement, ces revendications plus précises seront présentées en tant que revendications au prochain rendez-vous avec l'Echevin de la Culture et le Député le 25 septembre 2020.

Un quatrième groupe se penchera sur le mode de fonctionnement du groupe porteur et des porte-parole.

Thématiques :

1. Le fonds d'urgence local : des aides plus claires, cadrées. Qu'est-ce qu'il y a derrière cette idée ?
2. Le Guichet d'info : par rapport au Covid ? p/r aux aides ? aux demandes d'occupation d'espace public.... À creuser
3. Politiques culturelles : mise en place d'une concertation entre le réseau associatif et les pouvoirs publics
4. +Le mode de fonctionnement : Comment faire le relais du groupe, quelle forme lui donner et qui est légitime pour porter la parole ?

Les participants sont répartis en 4 groupes. Deux personnes sont désignées par groupe pour animer et synthétiser les réflexions. Echanges de 30 minutes afin partager des idées et questions et approfondir une demande. Dans un second temps, le rapporteur fait la synthèse devant tout le monde.

## Synthèses des groupes :

### 1. Fonds d'urgence local : rapporteur Gérard

Le fonds d'urgence doit clarifier les revendications à faire porter auprès des pouvoirs publics en terme de soutien :

- Elargissement des critères d'éligibilité pour les aides. Ils sont variables mais beaucoup d'opérateurs ne peuvent prétendre à des aides car ils ne sont pas suffisamment reconnus.
- Questionner les aides fournies
- Création d'un fonds solidaire entre opérateurs ? Les risques liés à la crise peuvent être très limités pour certains
- Proposition de méthode afin d'évaluer les manques à gagner. Exemples : chiffre d'affaire de fréquentation des années précédentes, location perdues de salle, ... De plus en plus d'opérateur évaluent leur manque à gagner sur une « année Covid » et non plus uniquement sur la période de confinement.
- Travail sur la quantification des surcoûts : au-delà des pertes liées à la crise, les normes Covid génèrent des coûts de matériel, de personnel non pris en compte. Mise à disposition de personnel via la ville ? Centrale d'achats pour gels, masques...
- Création d'un fonds spécifique pour les opérateurs « en danger de mort »
- Les aides proposées (comme Place aux Artistes) ne profitent pas aux structures. Réfléchir à des aides plus spécifiques

- Nécessité d'un accompagnement pour les opérateurs esseulés, on passe à côté d'informations, d'un accompagnement éclairant pour les opérateurs...
- Demande d'une démarche neutre des politiques vers les opérateurs culturels (indépendamment de leur taille, etc...) > Dans ce cadre, un état des réalités de chacun peut déjà être éclairant.
- ...

Remarques :

- Le Cadastre des acteurs socio-culturels ? N'est-ce pas le moment d'enfin le faire ?
- Publicité des chiffres. Quid du budget ordinaire de la Ville et quelle mise en place pour les budgets extraordinaires ?
- Importance d'une parole fédérée !

## **2. Guichet d'info : rapporteuse Julie**

La demande d'un guichet d'info vient du constat d'un déficit d'information, d'un problème de transparence. Il servirait à présenter les budgets visibles et ceux non-visibles (quels sont les budgets culturels ou assimilés ?), à éclaircir l'organigramme de qui fait quoi dans les pouvoirs publics, à éclairer les types de soutiens (Covid ou non), comment organiser des événements, l'accès aux lieux (mise à disposition d'espaces, occupation de grands lieux par de petites structures...), aide bénévole, accès au matériel....

Forme : site internet clair avec informations précises, procédures, personnes de contacts....

Besoin : Il faut des personnes derrière. Deux équivalents temps plein semblent nécessaires (1 ETP de la Province et 1 ETP de la Ville ?) qui peuvent aiguiller mais aussi être des interlocuteurs par rapport à la formalisation de demandes. Ils peuvent aussi proposer un accompagnement pour remplir des documents, des formulaires nécessaires (mais qui ne doivent pas être excessivement administratifs). Besoin de liens privilégiés avec les opérateurs de terrain.

Ce guichet d'info est un besoin sur le long terme qui nécessite maintenance et qui va évoluer au cours du temps.

Exemple de bonne pratique : bureau du CLAP. Renseignement, accompagnement, médiation, traduction mais aussi pouvoir être un relais (ex : sujets à traiter en inter-cabinet comme la concertation avec la police).

## **3. Politiques Culturelles : rapporteur Julien**

Volonté de solidarité, de soutien et de fédération. Volonté d'une politique culturelle soutenant et tenant compte de la pluralité et diversité des acteurs du territoire liégeois.

Constat : inadéquation entre ce qui existe et ce qui est souhaité. Impression d'une politique du "diviser pour mieux régner" sans vision à moyen terme, voire long terme.

Souhait de la création d'un outil d'information et de fédération qui mette en lien les pouvoirs publics, citoyens, opérateurs, monde patronal... afin de rappeler la richesse du secteur culturel mais aussi d'informer les divers intervenants sur des réalités qui sont méconnues.

Intérêt pour un outil de type cartographie (la notion d'« audit » a été mal perçue par le groupe car elle apparaît comme une analyse extérieure, une mise en concurrence). La cartographie tient compte des

réalités de chacun. Cartographie évolutive, souple et dynamique, à l'image des opérateurs culturels du terrain liégeois, et non un document illisible ni peu attrayant esthétiquement. Une plateforme web ? Réalisée par des extérieurs professionnels et rémunérés mais pas par la Ville ou la Province. Idée que chacun puisse remplir la plateforme lui-même. Calendrier : en place pour fin juin 2023 en vue de la prochaine campagne communale.

Questionnement sur les critères : le socio-culturel au sens large mais aussi des libraires, la Fnac ?

#### **4. Mode de fonctionnement : rapporteur Pierre**

On continue pour 3 mois avec les mêmes porte-parole (Julie, Sarah et Pierre).

Proposition de créer un petit groupe qui réfléchira à structurer, proposer des modes de fonctionnement, d'activation

Remarque par rapport à ce qui a déjà été développé par le mouvement : l'essentiel pour beaucoup de petits opérateurs est de permettre aux gens de recommencer à travailler et d'avoir des règles claires. Souhait d'obtenir une considération des petites structures en partant de l'évaluation des problèmes réels.

### **Réflexions/Questions/Remarques**

#### **Différentes remarques par rapport aux normes Covid**

> Remarques sur la notion de bénévole via la ville : la proposition est que la ville prenne en charge le défraiement minimum des bénévoles qui travailleraient pour répondre aux mesures Covid (billetterie, ....

> Besoin de normes Covid claires ? Les normes Covid imposées au secteur événementiel et culturel manquent de clarté. On estime bien souvent que le guide générique est suffisant mais ce n'est pas spécialement applicable dans les faits. Les commissions paritaires ne voient pas l'urgence de créer des guides clairs de bonnes pratiques et se reposent bien souvent sur leurs décisions qui définissent la norme à respecter.

- Certains petits acteurs jouent sur ce flou pour reprendre une partie de leurs activités. Le flou permet aussi de « passer entre les mailles ». Tant que ce n'est pas clair, on peut faire des choses et si on demande un cadre trop précis, le risque est qu'on nous empêche nos activités. Certains lieux peuvent assumer les amendes, d'autres non et les policiers ne sont pas toujours conciliants.

- La Ville a déjà exigé de clarifier des procédures Covid mises en place mais on se questionne sur la base légale de ces demandes.

- Rappel que la responsabilité des mesures Covid a fortement été confiée aux bourgmestres et il semble possible de faire intervenir la Ville afin de déroger aux règles imposées par le fédéral. C'est vers W. Demeyer que nous pouvons avoir des comptes à rendre. Il est aussi le chef de la police. Si nous avons une rencontre avec Demeyer, le but n'est-il pas de lui faire comprendre nos réalités communes ?

- Finalement sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles, beaucoup de protocoles par secteur sont bien explicites. Il y a aussi un site spécifique sur les événements. Doit-on vraiment encore demander à la ville le Protocole ? N'est pas un enjeu mineur face aux « revendications » ? Il ne faut pas que ça réduise nos champs d'action.

> Afin de répondre à ce besoin de normes claires, la question est-ce pas plutôt de demander un assouplissement des mesures de la fédération ? Retourner la question vers eux comme ce qui s'est passé avec les 4 gros opérateurs (apparemment une question d'espace et d'aération, et c'est

seulement ça qui compte). Pourquoi cette démarche a été faite avec les 4 grosses structure mais pas avec les petits acteurs ? (si, avec plusieurs d'entre eux)

Comment peuvent-il proposer des règles dérogatoires aux petits opérateurs ? Comment le chef de la police peut finalement devenir aidant auprès des petites structures ? Retourner la question de manière positive !

Il semble que le fait que les gens doivent être assis est quelque chose qu'on ne pourra changer. Le prochain CNS va amener de nouvelles choses mais les discours politique de ce jour ne va pas dans le sens d'un assouplissement.

> Besoin d'aide juridique !\_> Service à développer via le guichet !

Ex : pour l'organisation des événements, les informations peuvent être très contradictoires. Selon Marc Minet, une manifestation dans un lieu privé ne nécessite qu'une déclaration et non une autorisation mais dans les faits, s'il y a une billetterie, il faut une autorisation. La question de la base légale des activités revient toujours. Les gens d'un même cabinet donnent bien souvent des avis différents.

- Création d'un groupe de travail sur l'aide juridique ? via un syndicat ?

> Questionner la Commission Culture : Pourquoi ne pas passer par là. Deux personnes de cette commission ont demandé à nous rencontrer (Elena Chane-Alune et Antonio Gomez Garcia). Il s'agit surtout d'un organe d'information mais ils sont prêts à relayer certaines revendications au conseil communal.

## La suite ?

Le pv complet de la rencontre sera envoyé pour validation aux participants de la réunion.

Il sert de base à une synthèse qui sera aussi envoyée à tous pour être présentée lors de la rencontre avec les politiques le 28/9.

Il n'y aura de contact pro-actif vers la presse tout de suite. Certains journalistes ont déjà pris contact (v. notamment article de Vers l'Avenir intéressant même si fort à charge et si les nuances apportées au discours n'ont pas été relayées).

Pour la suite, il est envisagé de travailler en groupes de travail, par exemple sur la représentativité ?

## Points divers :

> Parole à Edith Bertholet du Théâtre de Liège et à la coordination de l'événement « Place aux Artistes ».

Événement à l'initiative de la Ville et coordonné par le Théâtrier dans la foulée de l'appel à la solidarité. Organisation tous les samedis de juillet et août sur 4 places en parallèle pour les mesures covid. Financement par la Ville et la Province. Création de l'appel, du "jury"... le tout en urgence. Pour le moment, un débriefing se fait grâce à un formulaire à destination des personnes qui ont participé à l'organisation. Un autre débriefing avec le jury, la Ville et la Province est prévu en octobre puis souhait d'organiser un événement plus large pour remercier les artistes. Les artistes sont toujours invités à faire part de leurs remarques à [placeauxartistesliege2020@gmail.com](mailto:placeauxartistesliege2020@gmail.com).

Quelques chiffres : coordination en 15 jours, 448 candidatures en 10 jours (beaucoup de musique), 9 heures de jury. 72 projets sélectionnés dont 36 de musique. 202 cachets d'artistes.

Remarque : les propositions/demandes/suggestions de ce PV sont issues de la majorité des personnes présentes à la réunion. Il se peut que certains opérateurs n'aillent pas dans le sens de certains points.

**Prochaine réunion plénière à fixer à la mi-octobre.**